

CONSTRUIRE EN PIERRE STRUCTURELLE

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine et sa matériauthèque, en partenariat avec Alphapierre, organisent un concours d'idées réservé aux étudiants inscrits en Licence 3, Master 1 ou Master 2 dans une école supérieure d'architecture française délivrant le diplôme d'État d'architecte.

Cette initiative a pour objectif de faire connaître et promouvoir les potentialités du matériau pierre.

Le concours « Construire en pierre structurelle » incite les étudiants en architecture à découvrir l'histoire de la pierre, à identifier ses particularités, ses utilisations, ses aspects, son entretien, sa pérennité, son recyclage. Il les encouragera à en concevoir l'usage dans les domaines contemporains de la construction, de l'aménagement urbain et du mobilier.

La pleine connaissance des qualités spécifiques de la pierre (matériau porteur, respirant et filtrant) permettra non seulement de développer un nouveau vocabulaire architectural mais aussi de contribuer pleinement à la politique du développement durable et de la gestion énergétique.

ALPHAPIERRE
LA BONNE PIERRE A LA BONNE PLACE

Conseil auprès des Maîtres d'Œuvre et des Maîtres d'Ouvrage

Modalités de participation au concours

Conditions d'inscription

Sont admis à concourir les étudiants régulièrement inscrits en Licence 3 - en Master 1 – Master 2 dans une école supérieure française délivrant le diplôme d'État d'architecte.

Admissibilité

Seul le rendu des documents aux formats (PDF A1 en format d'impression) pour les planches et PDF A3 (en format d'impression pour le livret), critères et délais prescrits et réception d'un récipissé d'inscription par voie électronique vaudra validation de participation.

Calendrier

- Date limite d'inscription : jeudi 6 avril 2017- minuit
- Date limite de rendu du projet : lundi 22 mai 2017- minuit
- Remise des prix : mardi 13 juin à 18 h

Inscription

L'inscription est indispensable. La fiche d'inscription ci-jointe devra être complétée par le participant ou bien l'ensemble des participants, scannée et retournée avant le 22 mai 2017- minuit à : materiautheque@paris-valdeseine.archi.fr

Questions

Les questions éventuelles relatives aux attendus du concours peuvent être adressées par mail à :

Jérôme Semelier, responsable Matériauthèque:
materiautheque@paris-valdeseine.archi.fr

ou

Denis Lengart, Architecte, enseignant ENSA Paris-Val de Seine :
denis.lengart@paris-valdeseine.archi.fr

Rendu des projets

Les projets devront être adressés par voie électronique au format PDF A1 en format d'impression pour les planches et PDF A3 (format d'impression pour le livret), à :
materiautheque@paris-valdeseine.archi.fr

Via un outil gratuit d'envoi de fichiers volumineux.

Prix

Le jury, composé d'architectes et professionnels de la pierre, décernera aux projets qu'il estimera les plus pertinents, les prix suivants :

- 1er prix : 1250 euros et un trophée
- 2ème prix : 1000 euros et un trophée
- 3ème prix : 750 euros et un trophée.

L'ENSA Paris-Val de Seine se réserve la possibilité d'exposer tout ou partie des projets étudiants présentés dans le cadre de ce concours.

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine

3-15 quai Panhard et Levassor 75013 Paris. www.paris-valdeseine.archi.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS

TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


Ministère
Culture
Communication

Construire en pierre structurelle

Projet Architectural

L'étudiant, ou l'équipe d'étudiants, est libre de choisir le type de projet à présenter : logement (individuel ou collectif), équipement tertiaire, culturel, sportif, commercial, etc. L'usage de la pierre naturelle devra être argumenté, de l'échelle urbaine ou territoriale à l'échelle architecturale. La pertinence du choix, la pleine connaissance des caractéristiques de la pierre utilisée, de sa destination dans les ouvrages, de son utilisation, de sa mise en œuvre et de son image dans l'environnement devra être développées.

Une note explicative de la démarche architecturale adoptée et du processus de conception devra étayer l'option propre de l'usage de la pierre sous ses différentes formes et son association avec d'autres matériaux, sur le plan technique et esthétique, dans l'application des mises en œuvre et des normes contemporaines, dans les estimations comparatives des coûts de construction et de maintenance des ouvrages. Les nouvelles technologies d'extraction et taille numérique de la pierre ainsi que la reconnaissance des qualités thermiques du matériau, doivent inciter les étudiants à concevoir une écriture contemporaine d'ouvrages en pierre.

Formats et éléments de rendu

Le projet rendu, (au format pdf, poids inférieur ou égal à 15Mo) devra comprendre :

1/ deux A1 verticaux ou horizontaux en format d'impression

Les panneaux comporteront obligatoirement les éléments suivants :

- Un cartouche comportant: le nom du ou des étudiants, l'ENSA d'inscription et le semestre d'étude en haut à droite.
- Une description succincte du projet :
étude environnementale (climatologie, géomorphologie, etc) schémas conceptuels, présentation de la démarche architecturale d'utilisation de la pierre (identification des référents)
- un plan de situation 1/1000
- un plan masse, toitures 1/500
- des plans, coupes, de toutes les façades 1/100
- des coupes/façades significatives 1/50 et éventuellement des détails constructifs et architecturaux 1/20 (l'association avec l'ensemble des matériaux constitutifs de l'ouvrage, les réponses aux contraintes thermiques et énergétiques, les choix techniques et esthétiques.)
- Deux représentations graphiques :
 - l'une permettant d'appréhender l'environnement du projet et sa matérialité
 - l'autre illustrant l'ambiance du projet.

2/ un livret PDF A3 en format d'impression vertical ou horizontal

Le livret comportera un texte décrivant le projet architectural et la démarche (3 pages maximum).

La qualité graphique et la composition des documents présentés participeront à la cohérence et à la compréhension de la démarche architecturale.

Construire en pierre structurale

Concours d'idées

Nom de l'étudiant ou Noms des étudiants de l'équipe

E.N.S.A.

Semestre(s) d'étude

Enseignant référent (non obligatoire)

Téléphone :

Adresse(s) électronique(s)

Je déclare, nous déclarons, avoir pris connaissance et accepté les modalités et conditions d'inscription du concours d'idées « Construire en pierre structurale ».

Signature(s)